



FLASH INFO PNC

25 septembre 2019 #254



✈️ AVENANT 4 ET COMMISSION DE SUIVI

La Direction a pris la décision (elle n'avait guère le choix) d'appliquer enfin le texte de l'avenant 4 à la lettre.

Cela rend désormais accessible la **prise en charge des chambres d'hôtel en arrivée tardive à tous les PNC et ce quelle que soit leur base !**

Une décision sage de notre point de vue qui permet d'une part d'apaiser un peu le climat social au sein de l'entreprise et d'autre part d'éviter un recours juridique pour faire appliquer par la Direction un texte qu'elle a signé.



✈️ RÉUNION AF/HOP



La réunion qui devait se tenir sur la négociation de passerelles filiale filiale entre AIR FRANCE et HOP a été annulée et reportée au mois d'octobre.

Nous vous tiendrons informés dès qu'une date aura été fixée.

AIRFRANCE /

**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Marine TIFFAY
06 83 38 56 80

marine@unachop.com



Rodolphe AUCLIN
06 82 01 23 04

rodolphe@unachop.com



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

